

Le Factoring au Maroc Ce qu'il faut savoir



Le factoring, levier de développement de l'entreprise

Au Maroc, le factoring est défini par la loi bancaire (loi du 14 février 2006) qui le considère comme une opération de crédit : "l'affacturage est la convention par laquelle un établissement de crédit s'engage à recouvrer et à mobiliser des créances commerciales, soit en acquérant lesdites créances, soit en se portant mandataire du créancier avec, dans ce dernier cas, une garantie de honne fin".

Concrètement, le factoring consiste en un transfert de créances commerciales, par voie de subrogation, de leur titulaire à une société de factoring qui se charge, en contrepartie, de les garantir, de les recouvrer ou de les financer.



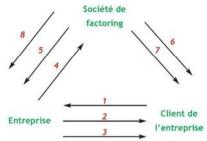
Dans la pratique, le factoring fait intervenir trois acteurs : une entreprise, détentrice de créances sur sa propre clientèle, une société de factoring et le client de l'entreprise.

* L'entreprise transfère ses créances à la société de factoring par voie de subrogation, en vertu d'un contrat de factoring.

- * La société de factoring fournit à l'entreprise tout ou partie des services suivants : prévention du risque d'impayé, gestion du compte-clients, financement. En contrepartie du service rendu, elle percoit une rémunération.
- * Le client de l'entreprise qui ne connaît plus dès lors que la société de factoring pour le paiement des biens ou services qui lui ont été fournis ou rendus par l'entreprise.



Schéma d'une opération de factoring



- * 1 Commande * 2 Prestation ou livraison
- *3 Facturation *4 Remise de la créance
- * 5 Garantie de la créance, gestion de la créance et/ou financement * 6 Notification
- * 7 Recouvrement * 8 Prise en charge des impayés éventuels

créances.

Les avantages du factoring sont multiples et

tiennent pour l'essentiel à une prévention des

risques clients, un allègement de la gestion du

poste clients et un financement rapide des

connaissance des marchés et des opérateurs au

Maroc et à l'étranger, ce qui leur permet d'obtenir

des informations commerciales et financières sur

les clients et les prospects d'une entreprise. Elles

disposent ainsi d'une bonne visibilité sur la

solvabilité des clients et peuvent aider l'entreprise

à sélectionner sa clientèle, actuelle et potentielle.

Les sociétés de factoring peuvent se charger de

tous les aspects de la gestion du compte clients :

tenue des comptes, recouvrement amiable,

précontentieux et contentieux. L'entreprise, ainsi

déchargée de cette gestion, peut se consacrer

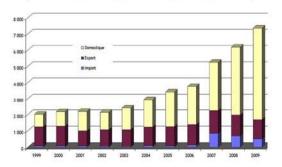
Un allègement de la gestion du compte clients

Une sécurisation du poste clients Les sociétés de factoring ont développé une Le factoring au Maroc - Ce qu'il faut savoir

Quelques dates clés du développement du factoring au Maroc



Jusqu'à la fin des années 90, l'offre de factoring était orientée exclusivement à l'international. Depuis, l'activité a touché progressivement et de plus en plus le marché domestique qui représente dorénavant 80% de l'activité des sociétés spécialisées (encours des remises de créances à fin 2009).



Le factoring en bref

Le factoring au Maroc - Ce qu'il faut savoir

Le factoring offre à l'entreprise une solution complète de gestion des créances clients intégrant :

- * la gestion du poste clients
- * la prévention des risques d'impayés
- * le financement des créances.

Technique de gestion du compte clients, le factoring permet un suivi rapproché des règlements. Formule de garantie, le factoring permet de se prémunir contre les riques de défaillance financière de la clientèle.

Formule de financement, le factoring procure de la trésorerie immédiate.

Le factoring s'adresse à toutes les entreprises, quels que soient les marchés sur lesquels elles opèrent, leur étape de développement et leur taille.



Sociétés de factoring spécialisées



2. Bd Moulay Youssef Casablanca Tél.: 0522 22 93 01 Fax: 0522 22 92 95

E-mail: a.factoring@attijariwafa.com Site web: www. attijariwafa.com

Maroc Factoring Factor de Croissance

243, Bd Mohammed V Casablanca Tél : 0522 30 20 08 Fax: 0522 30 62 77 E-mail:

factoring@maroc-factoring.co.ma Site web: www.maroc-factoring.co.ma/

Un financement rapide des créances

entièrement à son métier.

Les sociétés de factoring peuvent accorder à l'entreprise, en moins de 48 heures, des financements équivalents à tout ou partie du montant des factures qui lui sont remises. L'entreprise peut ainsi disposer de ressources sans avoir à attendre l'échéance convenue avec son client pour le paiement.

1988 1995

2000

2008

Evolution de l'activité des deux seules sociétés de factoring spécialisées - Remises de créances (millions de dirhams) créances.

Les avantages du factoring sont multiples et

tiennent pour l'essentiel à une prévention des

risques clients, un allègement de la gestion du

poste clients et un financement rapide des

connaissance des marchés et des opérateurs au

Maroc et à l'étranger, ce qui leur permet d'obtenir

des informations commerciales et financières sur

les clients et les prospects d'une entreprise. Elles

disposent ainsi d'une bonne visibilité sur la

solvabilité des clients et peuvent aider l'entreprise

à sélectionner sa clientèle, actuelle et potentielle.

Les sociétés de factoring peuvent se charger de

tous les aspects de la gestion du compte clients :

tenue des comptes, recouvrement amiable,

précontentieux et contentieux. L'entreprise, ainsi

déchargée de cette gestion, peut se consacrer

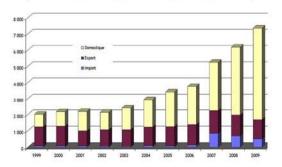
Un allègement de la gestion du compte clients

Une sécurisation du poste clients Les sociétés de factoring ont développé une Le factoring au Maroc - Ce qu'il faut savoir

Quelques dates clés du développement du factoring au Maroc



Jusqu'à la fin des années 90, l'offre de factoring était orientée exclusivement à l'international. Depuis, l'activité a touché progressivement et de plus en plus le marché domestique qui représente dorénavant 80% de l'activité des sociétés spécialisées (encours des remises de créances à fin 2009).



Le factoring en bref

Le factoring au Maroc - Ce qu'il faut savoir

Le factoring offre à l'entreprise une solution complète de gestion des créances clients intégrant :

- * la gestion du poste clients
- * la prévention des risques d'impayés
- * le financement des créances.

Technique de gestion du compte clients, le factoring permet un suivi rapproché des règlements. Formule de garantie, le factoring permet de se prémunir contre les riques de défaillance financière de la clientèle.

Formule de financement, le factoring procure de la trésorerie immédiate.

Le factoring s'adresse à toutes les entreprises, quels que soient les marchés sur lesquels elles opèrent, leur étape de développement et leur taille.



Sociétés de factoring spécialisées



2. Bd Moulay Youssef Casablanca Tél.: 0522 22 93 01 Fax: 0522 22 92 95

E-mail: a.factoring@attijariwafa.com Site web: www. attijariwafa.com

Maroc Factoring Factor de Croissance

243, Bd Mohammed V Casablanca Tél : 0522 30 20 08 Fax: 0522 30 62 77 E-mail:

factoring@maroc-factoring.co.ma Site web: www.maroc-factoring.co.ma/

Un financement rapide des créances

entièrement à son métier.

Les sociétés de factoring peuvent accorder à l'entreprise, en moins de 48 heures, des financements équivalents à tout ou partie du montant des factures qui lui sont remises. L'entreprise peut ainsi disposer de ressources sans avoir à attendre l'échéance convenue avec son client pour le paiement.

1988 1995

2000

2008

Evolution de l'activité des deux seules sociétés de factoring spécialisées - Remises de créances (millions de dirhams)